



À l'approche des fêtes, nous avons tous à cœur de partager des moments joyeux avec ceux qui nous sont chers. Mais veillons à ce qu'ils se déroulent en toute sécurité. Cette seconde lettre C'est bon à savoir vous apporte des conseils pratiques de prévention. Je vous adresse mes meilleurs vœux de fêtes, de paix et de bonheur.

Jean Louis Cottigny

Président de Pas-de-Calais habitat

C'EST
BON À

SAVOIR

L'INFO PRATIQUE
DES LOCATAIRES

#2
DÉCEMBRE 2024

PRÉVENTION DES INCENDIES : LES BONS RÉFLEXES

■ Comment les éviter ?

- Ne surchargez pas les multiprises électriques. Idéalement c'est 1 prise, pour 1 appareil
- Débranchez les appareils inutilisés, ne les laissez pas en veille
- Éteignez complètement les cigarettes et ne fumez pas au lit
- Tenez les allumettes et les briquets hors de portée des enfants. Ne les laissez pas sans surveillance
- Ne laissez pas de casseroles, de poêles ou d'huile sur le feu sans surveiller la cuisson
- Éloignez les produits inflammables des radiateurs, ampoules, plaques chauffantes...

■ Que faire en cas d'incendie ?

Ne prenez jamais l'ascenseur.

• Si l'incendie se déclare chez vous

- Faites sortir tout le monde et évacuez les lieux pour éviter les risques d'intoxication
- Fermez la porte de la pièce en feu et la porte d'entrée. N'emportez rien.
- Une fois dehors, appelez les pompiers.

• Si l'incendie est au-dessous ou sur votre palier

- Fermez les portes et mettez des linges mouillés en bas des portes
- Allez à la fenêtre pour que les secours vous voient
- En cas de fumée dans la pièce, placez-vous au sol et couvrez-vous le nez et la bouche avec un linge humide.

• Si l'incendie est au-dessus

- Sortez par l'issue la plus proche.

■ Comment être averti à temps ?



Le DAAF (Détecteur avertisseur autonome de fumée) est un équipement obligatoire de votre logement qui garantit votre sécurité.

Ne le démontez pas !
En cas d'anomalie, contactez Logista.

Le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) vous informe :

« Le détecteur de fumée détecte les incendies dès qu'ils se déclarent. Il émet un signal sonore suffisamment fort pour réveiller une personne endormie. En cela, il contribue à sauver des vies. L'entretien régulier de ces dispositifs est important pour garantir leur efficacité. »



C'EST UTILE
EN CAS D'URGENCE



18 POMPIERS



15 SAMU



112

APPEL
D'URGENCE
EUROPÉEN



Point dialogue | 03-21-62-62-62

NUMÉRO NON SURTAXÉ

www.pasdecalais-habitat.fr



LA VISITE D'ENTRETIEN ANNUELLE DE VOTRE LOGEMENT

La visite de sécurité et d'entretien, effectuée par Logista dans le cadre du contrat d'entretien de votre logement, est la garantie d'avoir un logement sûr : contrôle des circuits électriques, des appareils de chauffage, des équipements...
Ce contrôle est obligatoire : répondez présent lorsque Logista vous contacte.



PAS-DE-CALAIS HABITAT ET LES HABITANTS SE MOBILISENT POUR LA RÉSIDENCE SALENGRO

Avec de vastes espaces verts, les 96 familles qui vivent à la résidence Salengro disposent d'un cadre agréable dont ils souhaitent profiter.

Ainsi, depuis 2023, les locataires et le collectif d'habitants Association Génération Quartier Salengro (AGQS) s'investissent dans l'amélioration de leur cadre de vie et mènent des actions en faveur de leur quartier, soutenues par le Département du Pas-de-Calais.

En effet, les habitants ont aménagé leurs espaces verts : création de bacs à fleurs et de jardinières, installation de composteurs, mise à disposition d'une "armoire à dons". La prochaine étape pour 2025 est actée : la création d'un local dédié aux activités de l'AGQS et la concrétisation d'un jardin partagé qui sera situé à l'arrière des bâtiments.

De son côté, Pas-de-Calais habitat entreprend des travaux de rénovation des voiries et des abords extérieurs. Une première réunion de chantier avec l'entreprise Ramery s'est déroulée le 19 novembre afin d'organiser et de coordonner le chantier de réfection des parkings et des allées piétonnes, programmé de mi-novembre 2024 à mars 2025.



Un robot guidé à distance est utilisé pour réaliser les travaux de réparation des canalisations avant la rénovation des enrobés des parkings.



Les animations de l'AGQS contribuent au bien-vivre ensemble dans la résidence.

L'entreprise Sater répare les canalisations souterraines par l'intérieur à l'aide d'un robot contrôlé à distance. Cette innovation technique évite d'endommager le parking et réduit les nuisances liées au chantier. Les enrobés extérieurs seront ensuite complètement rénovés.

Ces travaux amélioreront de façon significative la qualité des espaces extérieurs et contribueront ainsi à résidentialiser le quartier.

Ce chantier de rénovation des allées piétonnes et des parkings représente un investissement de 426 334 € TTC.

TOUS LES ANS, JE TRANSMETS MON ASSURANCE HABITATION

Lors de la signature de votre contrat de location, vous nous avez remis votre attestation d'assurance.

Vous devez chaque année nous adresser la nouvelle attestation envoyée par votre compagnie d'assurance.

Pensez-y : le défaut d'assurance habitation peut entraîner la résiliation de votre bail.

